

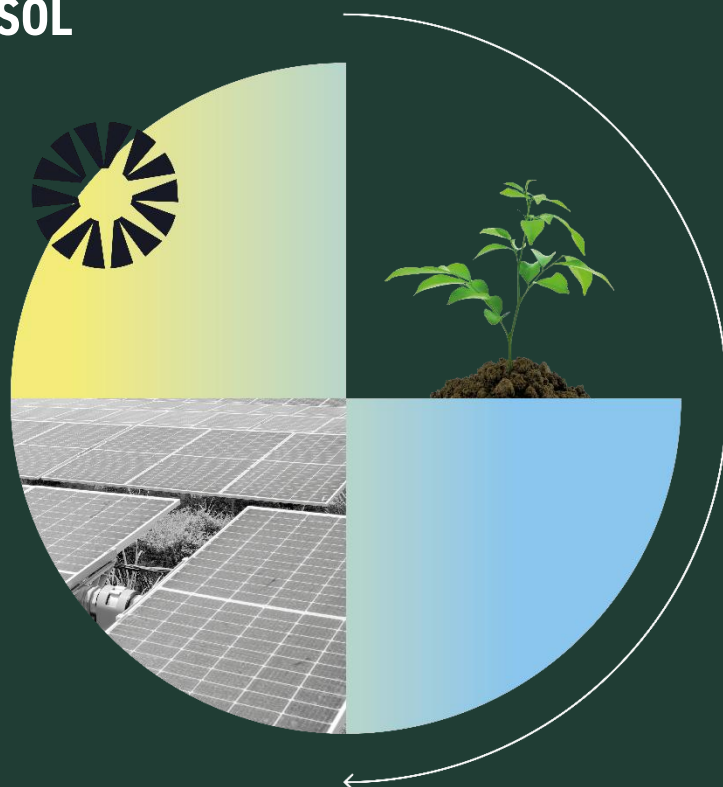
RÉPONSE A LA DEMANDE DE COMPLÉMENTS

DOSSIER 007870/KK P

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

COMMUNE D'HERY

29/10/2025



Numéro de référence de la demande	007870/KK P
Nom de la demande	Projet photovoltaïque au sol d'Héry (89)
Procédure	Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact pour un projet
Date du dépôt initial du dossier	27/10/2025
Envoi de la demande de compléments	29/10/2025
Date d'envoi de la présente note en réponse	29/10/2025
Porteur de projet	Électricité d'Azur

Rappel de la demande :

« Madame, Monsieur,

Pour permettre la poursuite du traitement de votre dossier, nous vous invitons à fournir les informations complémentaires suivantes :

-La puissance exacte de la centrale.

-La section et les parcelles concernées par le projet.

Dans la mesure du possible, il convient de mettre à jour le formulaire de saisie de votre demande, à partir de votre espace « pétitionnaire » sur le portail de l'évaluation environnementale, en y insérant les informations complémentaires.

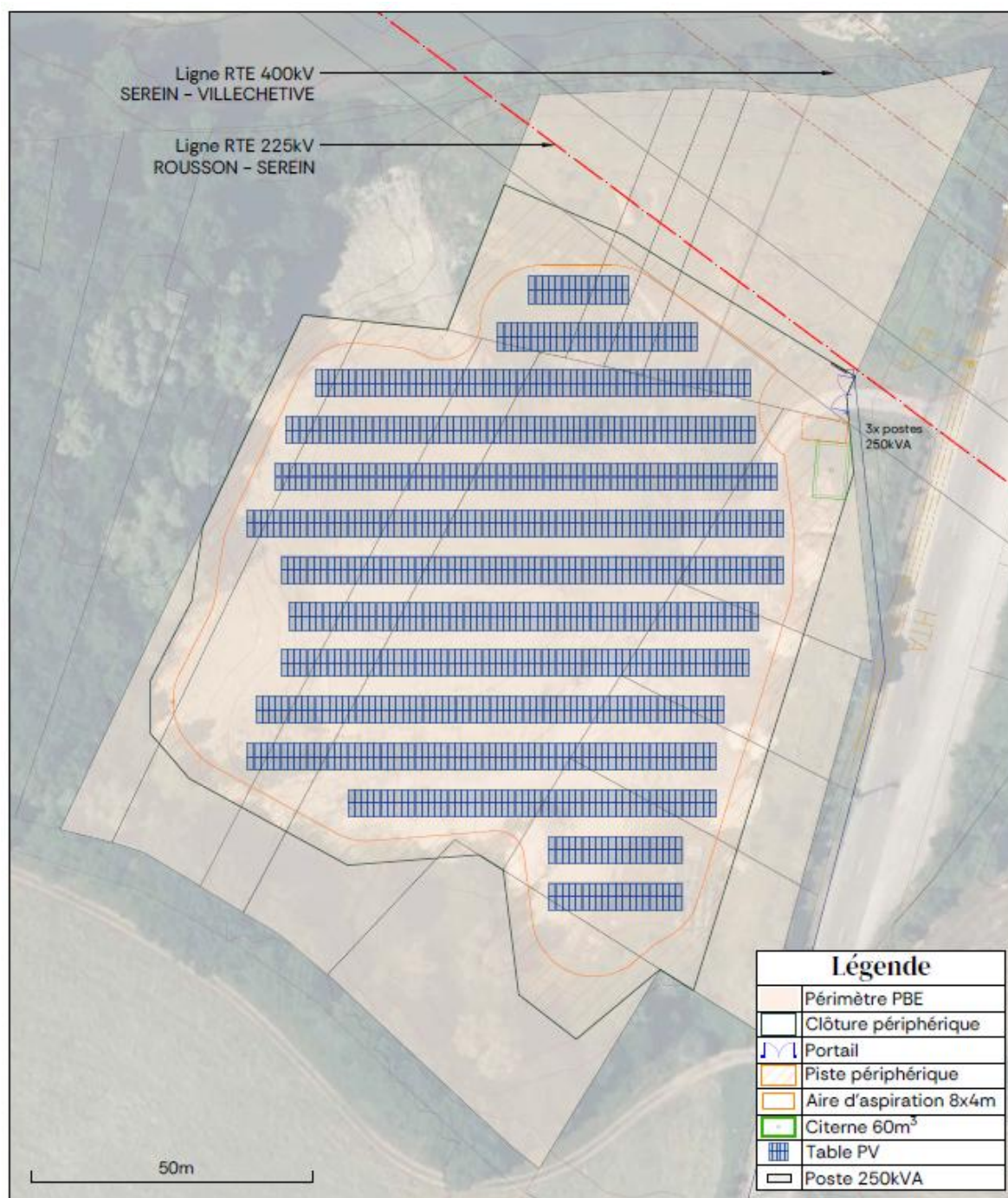
Cordialement,

L'équipe en charge de l'examen de votre demande »

Suite à la demande de complément envoyé le 29 octobre 2025 par l'Autorité environnementale, relative à l'instruction de notre dossier transmis le 27 octobre 2025, dans le cadre des articles L.122-1 et R.122-3 du Code de l'environnement, nous vous transmettons ci-après les éléments complémentaires sollicités.

1.1 La puissance exacte de la centrale

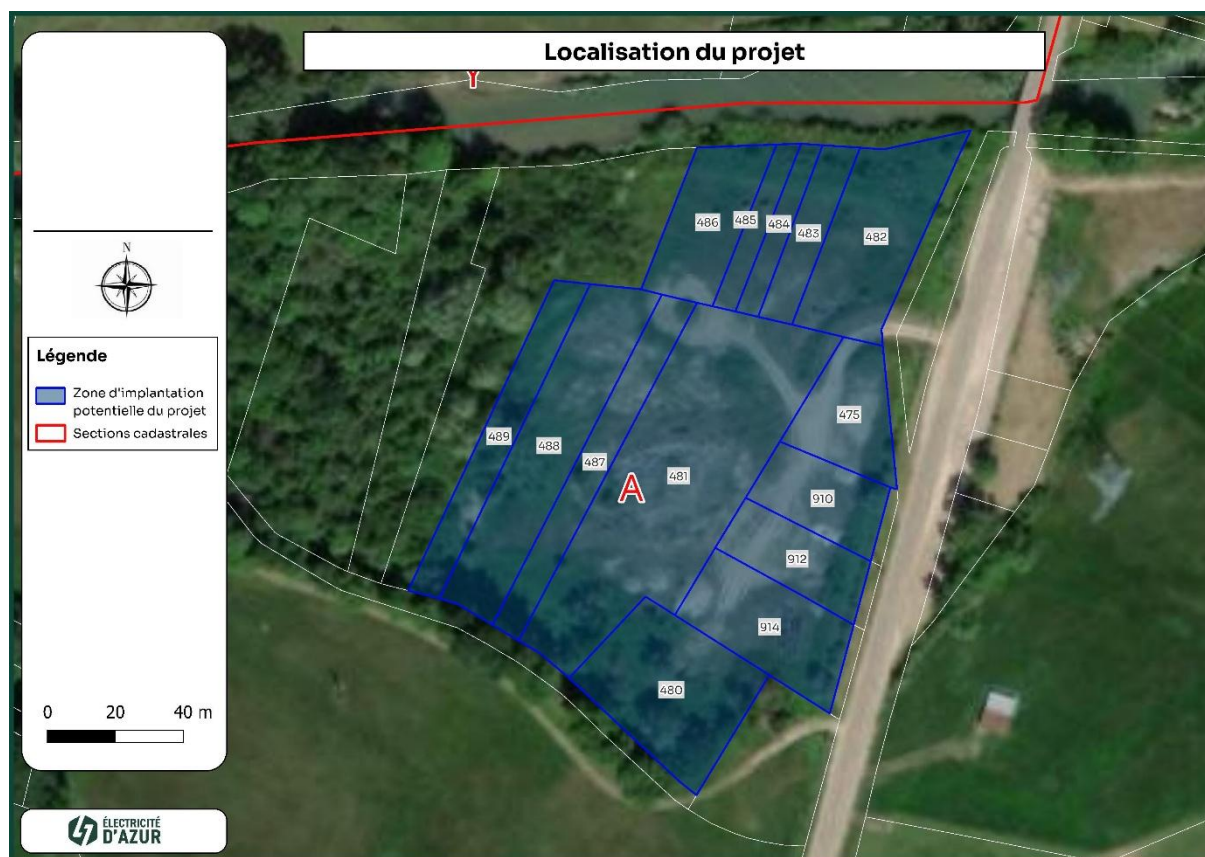
Le projet photovoltaïque au sol situé sur la commune d'Héry aura une puissance exacte de **997 kWc**.



1.2 La section et les parcelles concernées par le projet

La section et les parcelles concernées par le projet sont détaillées dans le tableau ci-après et localisés sur la cartographie qui suit.

HÉRY (89201)	
Section A	N°: 475 N°: 480 à 489 N°: 910 N°: 912 N°: 914



ELECTRICTEDAZUR.FR

